

CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du cégep Édouard-Montpetit
tenue le 22 février 2023, à 18 h 30, par visioconférence Teams**

Sont présents :

Mme Stéphanie Arpin, personnel enseignant
Mme Marlène Couture, personnel de soutien
Mme Monique Dion, parent d'étudiant
M. Jean-Luc Djigo, personnel professionnel non enseignant
Mme Julie Ethier, secteur Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Montérégie
M. Jean-Paul Gagné, secteur socio-économique et président du conseil d'administration
M. Ange Kevin Wendyam Kabore, étudiant du secteur préuniversitaire du campus de Longueuil
M. Sylvain Lambert, membre d'office et directeur général du Cégep
M. Frédéric Lefebvre, diplômé du secteur préuniversitaire du campus de Longueuil
M. Xavier Pallares, diplômé de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA)
Mme Emmanuelle Roy, directrice des études
Mme Yekta Shabani, étudiante du secteur technique de l'ÉNA
M. Charles Vincent, secteur universitaire

Sont absents :

M. Francis Archambault, étudiant du secteur technique du campus de Longueuil
M. Xavier Gret, parent d'étudiant
M. Janick Morin, personnel enseignant
M. Ghislain Plourde, secteur des centres de services scolaires
M. Kevin P. Smith, secteur des activités économiques
M. Éric Trudeau, secteur des activités économiques

Sont invités :

M. Sébastien Bage, secrétaire de la Commission des études
Mme Geneviève Dalcourt, directrice à la Direction de la formation continue et des services aux entreprises
M. Pascal Désilets, directeur de l'ÉNA
M. René Dolce, directeur à la Direction des ressources humaines
Mme Élisabeth Fournier, directrice à la Direction des ressources matérielles
M. Louis-Philippe Gagnon, directeur adjoint aux approvisionnements à la Direction des ressources financières
Mme Mylène Godin, directrice à la Direction des communications et des relations gouvernementales
M. Bruno Jobin, directeur à la Direction des affaires étudiantes et communautaires

M. François Lefebvre, directeur à la Direction des ressources financières
Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale à la Direction générale
M. Julien Mercier, coordonnateur du département « Génie aérospatial » - ÉNA
Mme Chantal Pelletier, coordonnatrice de la formation continue à la Direction de la formation continue et des services aux entreprises
M. Mario Sévigny, directeur général du CTA
M. Michel Vincent, directeur à la Direction des systèmes et technologie de l'information

Le président, M. Jean-Paul Gagné, préside l'assemblée. Mme Marie-Pier Lépine agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 18 h 34.

M. Gagné souligne l'arrivée de deux nouveaux membres du conseil d'administration, Mme Yekta Shabani, étudiante du secteur technique de l'ÉNA, et M. Frédéric Lefebvre, diplômé du secteur préuniversitaire du campus de Longueuil, et il invite tous les administrateurs présents à se présenter.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Projet d'ordre du jour

	Points
1. Adoption de l'ordre du jour	Décision
2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 30 novembre 2022	
2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 30 novembre 2022	Décision
2.2 Suites du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 30 novembre 2022	
2.2.1 Suivi concernant l'autorisation du contrat de climatisation des classes de l'aile C, campus de Longueuil	Information
3. Adoption de DEC et d'AEC	Décisions
Présenté par : Mme Emmanuelle Roy	
4. Présentation du rapport d'évaluation AEC Agent de méthode	Décision
Invitées : Mme Geneviève Dalcourt , Mme Chantal Pelletier et M. Julien Mercier	
5. Adoption des bons de commande	Décisions
5.1 Octroi d'un contrat pour le projet de réfection de la toiture de l'ÉNA	
Invités : Mme Élisabeth Fournier et M. Louis-Philippe Gagnon	
5.2 Délégation pour le projet de laboratoire de simulation en soins infirmiers et réfection des laboratoires de sciences, phase 1	
Invités : Mme Élisabeth Fournier et M. Louis-Philippe Gagnon	
5.3 Octroi d'un contrat pour la nouvelle dalle et services électriques pour banc d'essai moteur - CTA	
Invités : Mme Élisabeth Fournier , M. Louis-Philippe Gagnon et M. Pascal Désilets	

- | | | |
|------|--|-------------|
| 6. | Présentation du projet de relocalisation de la Direction de la formation continue et des services aux entreprises
Présenté par : M. François Lefebvre et Mme Geneviève Dalcourt | Information |
| 7. | Dépôt du budget d'investissement révisé 2022-2023
Présenté par : M. François Lefebvre | Décision |
| 8. | Approbation du Plan de travail 2022-2023 du Centre technologique en aérospatiale (CTA)
Invité : M. Pascal Désilets et M. Mario Sévigny | Décision |
| 9. | Adoption de la demande de renouvellement du CTA
Invité : M. Pascal Désilets et M. Mario Sévigny | Décision |
| 10. | Suivi concernant la composition du conseil d'administration et nominations d'un administrateur et de membres de comités
Présenté par : M. Sylvain Lambert et Mme Marie-Pier Lépine | Information |
| 10.1 | Nomination d'une personne diplômée du secteur technique du campus de Longueuil | Décision |
| 10.2 | Nomination d'un membre et d'un président pour le comité d'audit et des finances | Décision |
| 11. | Informations | |
| 11.1 | La Vie au Cégep
Présenté par : M. Sylvain Lambert | Information |
| 11.2 | Retour sur la rentrée de la session d'hiver 2023
Présenté par : Mme Emmanuelle Roy | Information |
| 11.3 | Nombre d'étudiants inscrits à la session d'hiver 2023, après la date d'abandon
Présenté par : Mme Emmanuelle Roy | Information |
| 11.4 | État des activités de représentation du directeur général | Information |
| 12. | Suivi des projets majeurs | |
| 12.1 | Projet du Pavillon de la santé et de l'innovation
Présenté par : M. Sylvain Lambert | Information |
| 12.2 | Projet d'aérocampus, autorisation concernant le terrain de l'ÉNA
Invité : M. Pascal Désilets | Décision |
| 13. | Correspondance | Information |
| 14. | Dépôt de documents <ul style="list-style-type: none"> • Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité directeur du 4 novembre 2022 • Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité d'audit et des finances du 9 novembre 2022 • Procès-verbal de la réunion ordinaire de la Commission des études du 15 novembre 2022 | Information |
| 15. | Date de la prochaine séance | Information |
| 16. | Levée de la séance | Décision |

23-CA-01 PROPOSITION

Mme Julie Ethier, appuyée par M. Charles Vincent, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 NOVEMBRE 2022

2.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 30 NOVEMBRE 2022

23-CA-02 PROPOSITION

Mme Stéphanie Arpin, appuyée par Mme Marlène Couture, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 30 novembre 2022 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.2 SUITES DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 30 NOVEMBRE 2022

2.2.1 Suivi concernant l'autorisation du contrat de climatisation des classes de l'aile C, campus de Longueuil

M. Sylvain Lambert, directeur général, présente le suivi de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 30 novembre 2022, plus précisément en ce qui concerne le bon de commande « Autorisation concernant le contrat de climatisation des classes de l'aile C, campus de Longueuil ».

Le 30 novembre 2022, le conseil d'administration a délégué à M. Lambert le pouvoir d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, le tout, pour un engagement maximal au système financier de 1 818 000,00 \$ toutes taxes ristournées. De plus, le conseil d'administration a délégué à la Direction des ressources matérielles une provision maximale de 10 % du montant initial du contrat, conformément à l'article 17 de la Loi pour couvrir le coût des imprévus qui peuvent survenir en cours de contrat. Le contrat a été octroyé à la firme Construction Richelieu pour un montant de 1 399 000,00 \$. Le montant maximal de l'engagement au système financier, toutes taxes ristournées, sera de 1 464 136,70 \$.

3. ADOPTION DE DEC ET D'AEC

Mme Emmanuelle Roy, directrice des études, dépose un tableau intitulé *Diplômés au Conseil d'administration de février 2023 et des 5 dernières années*.

23-CA-03 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

M. Xavier Pallares, appuyé par Mme Julie Ethier, propose à l'assemblée de recommander au ministre de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales aux étudiants qui ont terminé leurs études lors des sessions d'hiver 2020, d'automne 2020, d'hiver 2022, d'été 2022, d'automne 2022 et d'hiver 2023 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

23-CA-04 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

M. Charles Vincent, appuyé par Mme Monique Dion, propose à l'assemblée d'autoriser le Cégep à délivrer une attestation d'études collégiales aux étudiants qui ont terminé leurs études lors des sessions d'automne 2022 et d'hiver 2023, dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

4. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ÉVALUATION AEC AGENT DE MÉTHODE

Mme Geneviève Dalcourt, directrice de la formation continue et des services aux entreprises, Mme Chantal Pelletier, directrice adjointe à la formation continue responsable de l'AEC Agent de méthode assemblages structuraux en aéronautique, et M. Julien Mercier, coordonnateur du département Génie aérospatial et responsable départemental à la formation continue pour ce programme, présentent les principaux éléments du rapport d'évaluation du programme d'AEC Agent de méthode et rappellent que celui-ci répond aux exigences de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) en respectant les six critères qu'elle prescrit. Les recommandations et le plan d'action élaboré sont présentés.

L'adoption des rapports d'évaluation des programmes s'inscrit dans l'axe d'intervention 2.3 « Évaluation, actualisation et développement de programmes de formation » du Plan stratégique 2018-2024 du Cégep. Cet axe d'intervention est un sous-élément du premier enjeu « Former » et de l'orientation 2 « Proposer des formations de qualité répondant aux besoins de la société ».

23-CA-05 PROPOSITION

ATTENDU que le *Rapport d'évaluation de l'AEC Agent de méthode assemblages structuraux en aéronautique* est conforme au mandat défini par la Direction des études dans le cadre de sa planification de l'évaluation des programmes d'études;

ATTENDU la recommandation de la Régie pédagogique;

ATTENDU la recommandation de la Commission des études;

Mme Stéphanie Arpin, appuyée par M. Frédéric Lefebvre, propose à l'assemblée d'approuver le Rapport d'évaluation de l'AEC Agent de méthode assemblages structuraux en aéronautique tel que déposé.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

5. ADOPTION DES BONS DE COMMANDE

5.1 OCTROI D'UN CONTRAT POUR LE PROJET DE RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'ÉNA

Dans le cadre de son programme de maintien des actifs immobiliers, la Direction des ressources matérielles fait exécuter des réfections de toiture dès lors que des bassins atteignent leur fin de vie utile et que la vétusté est confirmée par des expertises visuelles et thermographiques. De plus, ces réfections de bassins de toit de l'École nationale d'aérotechnique s'inscrivent dans les exigences 0-5 ans du Plan annuel de gestion des actifs (PAGI) du Cégep. Les travaux sont prévus à l'été 2023 et se feront sans nuire au bon fonctionnement des activités pédagogiques ou estivales de l'ÉNA.

23-CA-06 PROPOSITION

ATTENDU l'âge et la vétusté de certains bassins de toit;

ATTENDU qu'un montant de 1 500 000 \$ est prévu au budget d'investissement 2022-2023 pour le projet de réfection de toiture, phase II à l'ÉNA;

ATTENDU que le budget sera respecté;

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU l'article 17 de la Loi qui porte sur les modifications à un contrat;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres APL00012849;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Mme Julie Ethier, appuyée par M. Charles Vincent, propose à l'assemblée de retenir l'offre de Toitures Couture et Associés inc. pour l'exécution du contrat de réfection de toiture de l'ÉNA

au montant de 1 039 000 \$. Le montant maximal de l'engagement au système financier, toutes taxes ristournées, sera de 1 100 982,63 \$. Le conseil d'administration délègue à la Direction des ressources matérielles la gestion d'une provision maximale de 10 % du montant initial du contrat pour couvrir le coût des imprévus qui peuvent survenir en cours de contrat, conformément à l'article 17 de la Loi.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5.2 DÉLÉGATION POUR LE PROJET DE LABORATOIRE DE SIMULATION EN SOINS INFIRMIERS ET RÉFECTION DES LABORATOIRES DE SCIENCES, PHASE 1

Dans le cadre de l'augmentation annoncée du nombre d'étudiants au cours des prochaines années, il est nécessaire de pourvoir le campus de Longueuil de laboratoires supplémentaires en sciences pour les disciplines de physique, chimie et biologie. De plus, les projections faites par le service de l'organisation scolaire concluent que ces laboratoires supplémentaires sont requis au plus tard pour la rentrée scolaire 2024.

Étant donné l'étendue des superficies touchées par l'ajout de laboratoires, et dans le but de limiter l'impact des travaux sur l'enseignement, il a été convenu que le projet serait scindé en deux phases de réalisation. La première phase, prévue à l'été 2023, permet d'ajouter deux laboratoires et une salle de préparation pour la discipline biologie.

De plus, s'est ajouté à cette phase de travaux, l'aménagement de nouveaux laboratoires en soins infirmiers adaptés à recevoir deux mannequins simulateurs. La création de ces nouveaux laboratoires de haute technologie pour le département de soins infirmiers devait se réaliser à l'été 2024, mais il a été jugé préférable de devancer ce projet en 2023 pour le jumeler à la phase 1 des travaux d'aménagement des laboratoires de sciences, étant donné la lourdeur de la seconde phase des travaux (réaménagement et réfection de certains espaces qui n'ont pas fait l'objet de travaux depuis quelques décennies).

Le processus d'appel d'offres public étant en cours au moment de la tenue de la réunion du Conseil d'administration, une délégation au directeur général est demandée afin d'octroyer le contrat dans les meilleurs délais après l'ouverture des soumissions.

Suite à la question d'un membre concernant les écarts entre le budget et le prix des soumissions, Mme Élisabeth Fournier explique les prévisions qui avaient été faites pour tenir compte de la volatilité des prix du bitume.

M. Louis-Philippe Gagnon explique en quoi consiste les mannequins simulateurs afin de répondre à une question posée par un membre du conseil. La possibilité d'une visite éventuelle des laboratoires par les membres du conseil est évoquée.

23-CA-07 PROPOSITION

ATTENDU l'augmentation annoncée du nombre d'étudiants au campus de Longueuil;

ATTENDU le besoin en laboratoires de sciences supplémentaires pour la rentrée 2024;

ATTENDU l'acquisition de mannequins simulateurs haute définition pour le département de soins infirmiers;

ATTENDU que les travaux de réaménagement sont planifiés sur deux phases;

ATTENDU qu'un montant de 2 531 000 \$ est prévu au budget d'investissement révisé 2022-2023 et 2023-2024 pour les projets « Travaux d'aménagement des laboratoires de sciences phase I » et « Laboratoires de simulation pour les soins infirmiers »;

ATTENDU que le budget sera respecté;

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU l'article 17 de la Loi qui porte sur les modifications à un contrat;

ATTENDU qu'un appel d'offres est en cours pour la première phase de ces travaux;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Mme Stéphanie Arpin, appuyée par M. Xavier Pallares, propose à l'assemblée de déléguer au directeur général, M. Sylvain Lambert, l'autorité de recevoir le rapport d'ouverture des soumissions et de procéder à l'adjudication du contrat au plus bas soumissionnaire conforme, le tout, pour un engagement maximal au système financier de 1 900 000 \$ toutes taxes ristournées. Le conseil d'administration délègue à la Direction des ressources matérielles la gestion d'une provision maximale de 10 % du montant initial du contrat pour couvrir le coût des imprévus qui peuvent survenir en cours de contrat. Le directeur général assurera un suivi de ce dossier auprès du Conseil d'administration à la prochaine réunion du conseil.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5.3 OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA NOUVELLE DALLE ET SERVICES ÉLECTRIQUES POUR BANC D'ESSAI MOTEUR – CTA

L'École nationale d'aérotechnique (ÉNA) et le Centre technologique en aérospatiale (CTA) ont obtenu un financement dans le cadre du programme de Soutien au financement d'infrastructures de recherche et d'innovation (PSO Volet 4) pour le projet intitulé *Acquisition d'équipements constituant un banc d'essai moteur modulaire et mobile et construction des infrastructures connexes*.

Lors de la séance du 27 avril 2022, le Conseil d'administration autorisait l'octroi d'un contrat pour l'acquisition d'un banc d'essai moteur hybride (22-CA-32). Le développement de l'ensemble des modules constituant le banc d'essai étant terminé et selon une volonté de procéder aux premiers

essais d'un moteur hybride dans le nouveau banc d'essai au mois de juin 2023, il est temps de procéder à l'aménagement du site. Les plans et devis ont été élaborés par des professionnels, architectes et ingénieurs, pour la construction des infrastructures connexes à la mise en 1 place de ces modules et équipements. Le contrat à octroyer regroupe tous les travaux de construction d'une dalle structurale, d'installation des services électriques connexes (transformateurs sur socle, chambre annexe, poste de distribution), de même que des interventions architecturales requises pour la résistance au feu du hangar situé à proximité du futur banc d'essai moteur.

À la suite de l'évaluation des plans et devis, il apparaît que le montant prévu pour ces travaux dépasse le solde disponible du financement obtenu dans le cadre du projet. Des discussions sont en cours afin de recevoir un financement additionnel permettant la réalisation des travaux sans coût additionnel pour le cégep. La confirmation de ce financement est donc une condition préalable à la signature du contrat de « Nouvelle dalle et services électriques pour banc d'essai moteur ».

Malgré qu'il ne soit pas directement impliqué dans le projet, M. Frédéric Lefebvre, administrateur occupant le siège réservé à une personne diplômée d'un programme préuniversitaire, souligne qu'il pourrait être en conflit d'intérêt pour ce point, en raison de son lien d'emploi avec un des partenaires du Cégep et de l'ÉNA. Il s'abstient donc de voter sur ce point.

23-CA-08 PROPOSITION

ATTENDU le projet intitulé *Acquisition d'équipements constituant un banc d'essai moteur modulaire et mobile et construction des infrastructures connexes*;

ATTENDU que le Conseil d'administration a autorisé l'achat du banc d'essai moteur via la résolution 22-CA-32;

ATTENDU que des travaux d'aménagement du site et la construction des infrastructures connexes sont requis afin de recevoir les équipements constituant le banc d'essai moteur hybride;

ATTENDU que, à la suite des démarches en cours, le financement complet des travaux par des subventions additionnelles et par les partenaires privés devra être confirmé avant l'autorisation du contrat;

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU l'article 17 de la Loi qui porte sur les modifications à un contrat;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres APL00012849;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Mme Julie Ethier, appuyée par M. Charles Vincent, propose à l'assemblée de retenir l'offre de Senterre Entrepreneur général inc. pour l'exécution du contrat de Nouvelle dalle et services

électriques pour banc d'essai moteur d'une somme de 3 223 325 \$. Le montant maximal de l'engagement au système financier, toutes taxes ristournées, sera de 3 415 616 \$, conditionnellement à la confirmation préalable du financement complet des travaux par des subventions additionnelles et par les partenaires privés. Le conseil d'administration délègue à la Direction des ressources matérielles la gestion d'une provision maximale de 10 % du montant initial du contrat pour couvrir le coût des imprévus qui peuvent survenir en cours de contrat, conformément à l'article 17 de la Loi, conditionnellement à la confirmation préalable du financement complet de la provision par des subventions additionnelles et par les partenaires privés.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. PRÉSENTATION DU PROJET DE RELOCALISATION DE LA DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES

M. Sylvain Lambert, directeur général, introduit le sujet. Mme Geneviève Dalcourt, directrice de la formation continue et des services aux entreprises (DFCSAE), et M. François Lefebvre, directeur des ressources financières, présentent le sujet.

Dans le contexte où :

- La pénurie de main-d'œuvre s'accroît;
- La formation continue devient une solution incontournable pour compléter la formation de base et rehausser les compétences professionnelles;
- Les prévisions ministérielles annoncent une hausse marquée de la population étudiante à la formation régulière pour les dix prochaines années, ce qui restreindra davantage le manque d'espace actuel;
- Les activités de la DFCSAE sont dispersées un peu partout sur les deux campus au gré des locaux disponibles.

La DFCSAE doit identifier une solution pérenne pour regrouper ses activités dans une vision structurante et s'installer dans un lieu où la DFCSAE ancrera son identité. La solution proposée : créer un centre d'expertise en formation continue et relocaliser ainsi certaines activités de la DFCSAE. La vision est d'y offrir des parcours adaptés pour permettre l'accès aux adultes à une formation continue de qualité en fonction de son cheminement particulier, et ce, dans un environnement d'apprentissage innovant et stimulant. La DFCSAE pense notamment à créer des parcours pour les décrocheurs, les immigrants, les chercheurs d'emploi et les travailleurs qui souhaitent intégrer le secteur des technologies de l'information ou rehausser leurs compétences. La DFCSAE imagine un écosystème dynamique tout au long du parcours entre la formation, les étudiants et les employeurs.

La DFCSAE présente donc au conseil d'administration la solution immobilière potentielle, le programme des espaces ciblés, le budget anticipé et l'échéancier de réalisation souhaité.

Les membres du conseil soulignent que l'emplacement a été choisi de façon judicieuse et que les coûts semblent avoir été bien négociés. Ils félicitent toutes les personnes qui travaillent sur ce projet de relocalisation.

7. DÉPÔT DU BUDGET D'INVESTISSEMENT RÉVISÉ 2022-2023

M. François Lefebvre, directeur des ressources financières, présente la version révisée du budget d'investissement 2022-2023. Il rappelle que la version révisée du budget de fonctionnement sera présentée à la prochaine assemblée ordinaire.

23-CA-09 PROPOSITION

ATTENDU que la version révisée du budget d'investissement est conforme aux attentes et respecte les règles du ministère de l'Enseignement supérieur (MES);

ATTENDU que le comité d'audit et des finances a reçu et analysé la version révisée du budget d'investissement telle qu'élaborée par la direction du Cégep;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation du comité d'audit et des finances;

Mme Monique Dion, appuyée par Mme Stéphanie Arpin, propose à l'assemblée d'adopter la version révisée du budget d'investissement 2022-2023.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. APPROBATION DU PLAN DE TRAVAIL 2022-2023 DU CENTRE TECHNOLOGIQUE EN AÉROSPATIALE (CTA)

M. Pascal Désilets, directeur de l'ÉNA, et M. Mario Sévigny, directeur général du Centre technologique en aérospatiale (CTA), présentent les exigences de la Convention d'aide financière 2022-2023 qui lie le Cégep au ministère de l'Enseignement supérieur pour le financement du Centre technologique en aérospatiale (CTA). En vertu de cette entente, le plan de travail 2022-2023 du CTA, lequel a été préalablement approuvé par le conseil d'administration du CTA, doit être approuvé par le conseil d'administration du Cégep. M. Désilets commente et répond aux questions des membres.

Mme Monique Dion quitte la réunion à 20 h 08.

23-CA-10 PROPOSITION

ATTENDU les exigences de la Convention d'aide financière 2022-2023 qui lie le Cégep au ministère de l'Enseignement supérieur pour le financement du Centre technologique en aérospatiale (CTA);

ATTENDU que le plan de travail 2022-2023 a été préalablement approuvé par le conseil d'administration du CTA;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Jean-Luc Djigo, dûment appuyé par Mme Julie Ethier, propose à l'assemblée d'approuver le Plan de travail 2022-2023 du Centre technologique en aérospatiale (CTA).

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. ADOPTION DE LA DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DU CTA

Le Centre technologique en aérospatiale (CTA) a été créé par le Cégep en 1993. Le CTA est un organisme à but non lucratif ayant son propre conseil d'administration. Il est reconnu par le ministère de l'Enseignement supérieur à titre de centre collégial de transfert technologique (CCTT). Cette reconnaissance est d'une durée maximale de cinq ans. Le mandat actuel prolongé par le Ministère en raison de la pandémie de Covid-19 se termine le 30 juin 2023. Le Cégep doit présenter une demande de renouvellement pour une autre période de cinq ans. Conformément aux attentes du Ministère, cette demande s'accompagne d'un bilan du dernier mandat 2016-2022 et d'un plan stratégique quinquennal 2023-2028, documents présentés aux membres du conseil par le directeur général du CTA.

Le 29 mars prochain, le Cégep recevra la visite des membres du Ministère pour une visite d'échanges dans le cadre du renouvellement du mandat du CTA.

23-CA-11 PROPOSITION

ATTENDU que le mandat du Centre technologique en aérospatiale (CTA) prendra fin le 30 juin 2023;

ATTENDU que le bilan des activités déposé pour les années 2016-2022 démontre la pertinence du maintien d'un tel centre;

ATTENDU les orientations proposées dans le plan stratégique 2023-2028 pour la poursuite des opérations;

ATTENDU la recommandation du conseil d'administration du Centre technologique en aérospatiale approuvant le *Bilan des activités 2016-2022*;

ATTENDU la recommandation du conseil d'administration du Centre technologique en aérospatiale approuvant le *Plan stratégique 2023-2028*;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Mme Stéphanie Arpin, appuyée par M. Jean-Luc Djigo, propose à l'assemblée :

- D'approuver le Bilan des activités réalisées au cours de la dernière période de reconnaissance;
- D'approuver le plan stratégique quinquennal 2023-2028;
- D'appuyer la demande de renouvellement de la reconnaissance du Centre technologique en aérospatiale (CTA) à titre de centre collégial de transfert technologique (CCTT) auprès du ministère de l'Enseignement supérieur pour les années 2023-2028;
- De mandater le directeur général du Cégep, M. Sylvain Lambert, à signer la demande de renouvellement de la reconnaissance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. SUIVI CONCERNANT LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET NOMINATIONS D'UN ADMINISTRATEUR ET DE MEMBRES DE COMITÉS

Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale, fait un suivi concernant la composition du conseil d'administration et dépose la Liste des administrateurs (document 10b).

10.1 NOMINATION D'UNE PERSONNE DIPLÔMÉE SDU SECTEUR TECHNIQUE DU CAMPUS DE LONGUEUIL

À la suite de la dernière réunion, la Direction générale a procédé à un troisième appel de candidatures pour le siège réservé à une personne diplômée du secteur technique du campus de Longueuil. Trois personnes ont manifesté leur intérêt à occuper ce poste au sein du conseil d'administration et rencontraient les critères établis par le conseil d'administration en 2020. Le comité directeur a procédé à l'analyse des candidatures, conformément aux dispositions du *Règlement de régie interne* du Cégep, et présente sa recommandation au conseil d'administration.

23-CA-12 PROPOSITION

ATTENDU la démission de M. François Dussault Thériault, diplômé du secteur technique du campus de Longueuil;

ATTENDU la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*;

ATTENDU l'article 2.3 du *Règlement de régie interne* (règlement numéro 1);

ATTENDU la recommandation du comité directeur;

M. Charles Vincent, appuyé par M. Xavier Pallares, propose à l'assemblée de nommer Mme Chantal Bélanger au conseil d'administration pour occuper le poste réservé à une

personne diplômée du secteur technique du campus de Longueuil à compter du 23 février 2023.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10.2 NOMINATION D'UN MEMBRE ET D'UN PRÉSIDENT POUR LE COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES

Le mandat de M. Patrick Monarque ayant pris fin le 1^{er} décembre 2022 (M. Frédéric Lefebvre, diplômé du secteur préuniversitaire a été nommé pour le remplacer), le conseil d'administration doit nommer un nouveau membre et président pour le comité d'audit et des finances.

23-CA-13 PROPOSITION

ATTENDU l'article 6.1.2 du *Règlement de régie interne* (règlement numéro 1) qui stipule que « *Le comité se compose de trois membres du conseil d'administration qui ont une compétence en matière de finances et de comptabilité et qui sont nommés par le conseil d'administration. Le comité doit être majoritairement composé de membres externes* »;

ATTENDU le siège laissé vacant par la fin de mandat de M. Patrick Monarque;

ATTENDU la recommandation du comité directeur;

Mme Stéphanie Arpin, appuyée par Mme Julie Ethier, propose à l'assemblée de nommer M. Frédéric Lefebvre en tant que membre du comité d'audit et des finances à compter du 23 février 2023.

M. Sylvain Lambert, appuyée par Mme Stéphanie Arpin, propose à l'assemblée de nommer M. Jean-Paul Gagné en tant que membre et président du comité d'audit et des finances à compter du 23 février 2023.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. INFORMATIONS

11.1 LA VIE AU CÉGEP

Un document est déposé pour présenter les nouvelles du Cégep du 12 novembre 2022 au 2 février 2023. M. Sylvain Lambert, directeur général, souligne la très grande participation aux journées des portes ouvertes du Cégep et de l'ÉNA. Également, il mentionne la tenue d'un

tournoi de basketball à venir au Cégep.

11.2 RETOUR SUR LA RENTRÉE DE LA SESSION D'HIVER 2023

Mme Emmanuelle Roy, directrice des études, revient sur les sujets suivants :

- Journée sur l'inclusion, la réussite éducative et la persévérance : l'événement a connu un franc succès.
- Accueil des coordonnateurs à Longueuil : l'événement a eu lieu le jeudi 16 janvier 2023.
- Rendez-vous pédagogique de l'ÉNA : l'événement a eu lieu le jeudi 16 janvier 2023.
- Rencontres d'information et d'échanges avec les départements pour expliquer les travaux et répondre aux questions.

11.3 NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS À LA SESSION D'HIVER 2023, APRÈS LA DATE D'ABANDON

Mme Emmanuelle Roy, directrice des études, dépose et commente le document portant sur le nombre d'étudiants inscrits à la session d'hiver 2023, après la date d'abandon.

11.4 ÉTAT DES ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Un document est déposé pour faire état des activités de représentation du directeur général du 7 novembre 2022 au 3 février 2023.

12. SUIVI DES PROJETS MAJEURS

12.1 PROJET DU PAVILLON DE LA SANTÉ ET DE L'INNOVATION

M. Sylvain Lambert, directeur général, présente le suivi des démarches effectuées dans le cadre du projet du Pavillon de la santé et de l'innovation. Il répond aux questions des membres.

12.2 PROJET D'AÉROCAMPUS, AUTORISATION CONCERNANT LE TERRAIN DE L'ÉNA

M. Sylvain Lambert, directeur général, et M. Pascal Désilets, directeur de l'ÉNA, présentent le suivi des démarches effectuées dans le cadre du projet de développement de l'aérocampus à l'ÉNA et présentent le contexte concernant l'autorisation d'une entente temporaire pour prolonger la location du terrain de l'ÉNA.

23-CA-14 PROPOSITION

ATTENDU les objectifs du Plan stratégique 2018-2024;

ATTENDU la volonté du cégep Édouard-Montpetit de poursuivre le développement de la formation et la recherche en enseignement supérieur dans le secteur de l'aéronautique;

ATTENDU les demandes d'investissement déposées par le Cégep pour le projet d'aérocampus;

ATTENDU que les bâtiments où est située l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA) sont la propriété du Cégep et sont situés sur un terrain loué par le Cégep aux termes d'un bail initial qui venait à échéance le 30 avril 2021;

ATTENDU que le Cégep est en processus de négociation pour convenir d'un bail à long terme, en conformité avec les autorisations du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Société québécoise des infrastructures;

ATTENDU la nécessité pour l'ÉNA de continuer à occuper les lieux et de suspendre les droits des parties qui découlent du bail initial;

ATTENDU que des ententes temporaires sont intervenues entre Développement de l'Aéroport Saint-Hubert de Longueuil (DASH-L) et le cégep Édouard-Montpetit afin de prolonger le bail initial et suspendre les droits des parties jusqu'à ce qu'une entente soit conclue entre elles;

ATTENDU qu'une cinquième entente temporaire a été négociée et signée avec DASH-L pour prolonger le bail et la suspension des droits jusqu'au 31 mai 2023, laquelle prévoit le paiement d'un loyer mensuel de 102 172,00 \$, avant taxes;

ATTENDU que le ministère de l'Enseignement supérieur assume les coûts de location du terrain de l'ÉNA;

ATTENDU le niveau d'autorisation du conseil d'administration prévu par le *Règlement relatif à la gestion financière* (Règlement no 2);

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Frédéric Lefebvre, appuyé par M. Charles Vincent, propose à l'assemblée :

- **De ratifier la signature de l'entente temporaire numéro 5 par M. Sylvain Lambert, directeur général, entre Développement de l'Aéroport Saint-Hubert de Longueuil et le cégep Édouard-Montpetit, concernant la prolongation du bail pour le terrain de l'ÉNA jusqu'au 31 mai 2023 et d'autoriser M. Lambert à poser tout autre acte nécessaire à la prolongation du bail; et**
- **D'autoriser le paiement du loyer prévu à l'entente numéro 5, au montant mensuel de 102 172,00 \$ avant taxes, pour un montant total de 408 688,00 \$ avant taxes.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

13. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est déposée.

14. DÉPÔT DE DOCUMENTS

Les documents suivants sont déposés :

- Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité directeur du 4 novembre 2022;
- Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité d'audit et des finances du 9 novembre 2022;
- Procès-verbal de la réunion ordinaire de la Commission des études du 15 novembre 2022.

15. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine réunion ordinaire du conseil d'administration est prévue **à distance** le mercredi 29 mars 2023, à 18 h 30.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Stéphanie Arpin, appuyée par Mme Marlène Couture, et unanimement résolu, de lever la séance à 21 h 02.

Jean-Paul Gagné
Président du conseil d'administration

Marie-Pier Lépine
Secrétaire d'assemblée